



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2015 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

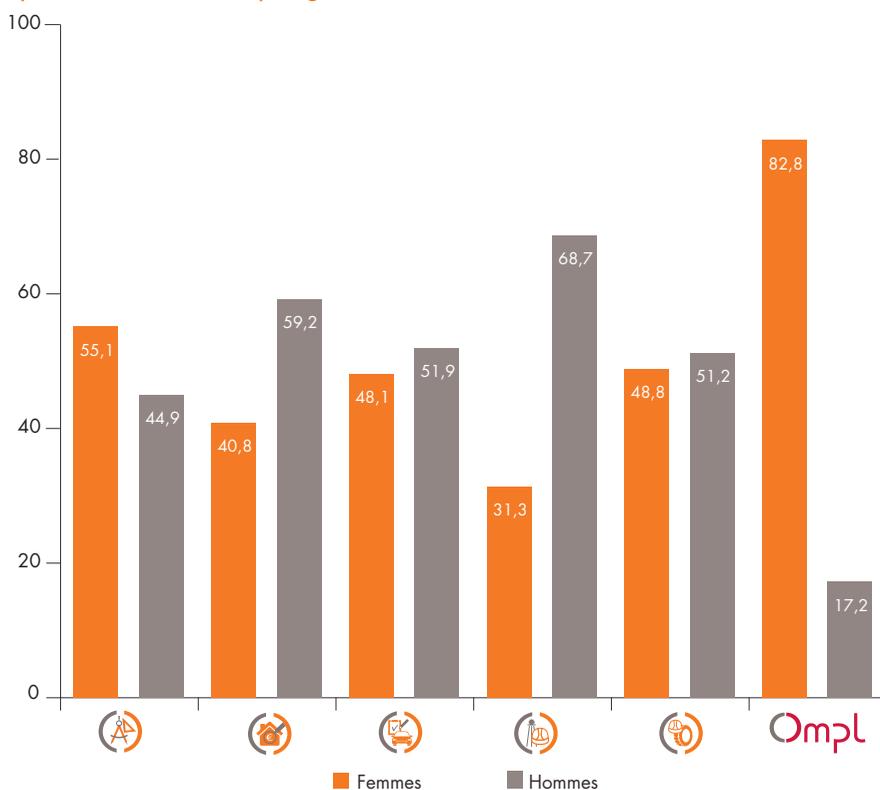


EMPLOIS MAJORITAIREMENT MASCULINS

Les emplois du secteur sont majoritairement masculins : 51,2 % des salariés sont des hommes.

Cette proportion est supérieure à la moyenne de l'ensemble de l'OMPL (17,2 %).

Répartition des salariés par genre et branche (%)



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



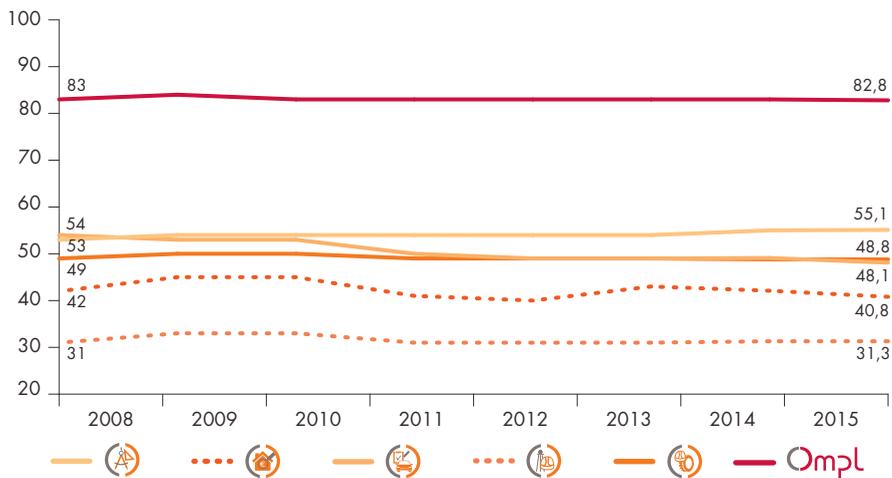
Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

La part des femmes dans l'emploi du secteur varie peu sur la période. Il oscille entre 48,8 % et 50 %.

Évolution du taux de féminisation par branche (%)

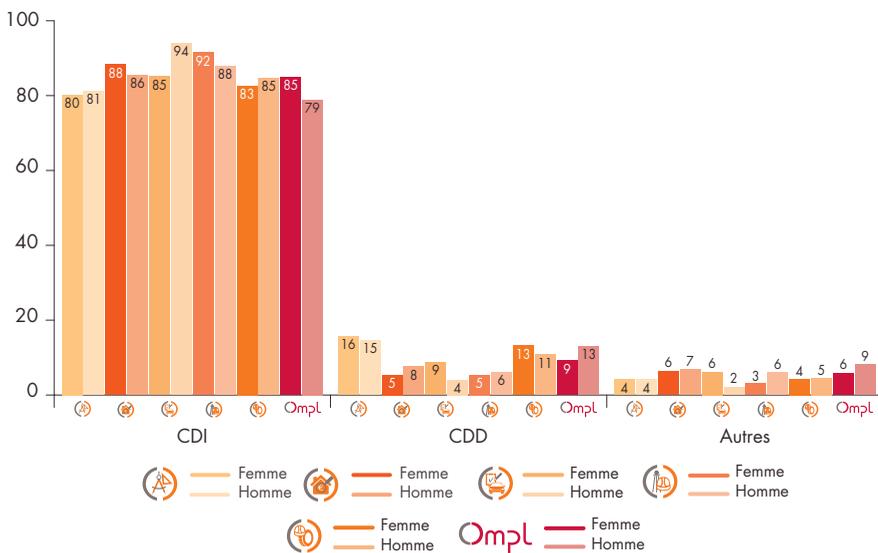


PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminés sont très largement majoritaires dans le secteur.

Les femmes bénéficient moins souvent que les hommes de ce type de contrat.

Répartition des salariés par genre, type de contrat de travail et branche (%)





SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux de féminisation du secteur varie notablement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour l'Île-de-France (51,8 %) et atteint un minimum pour la Normandie (43,1 %).

Taux de féminisation par région et branche (%)

Régions						Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	55,5	41,0	48,6	32,1	49,0	83,6
Bourgogne-Franche-Comté	58,3	50,0	47,5	34,8	49,0	86,4
Bretagne	52,4	41,1	43,1	33,0	46,6	83,3
Centre-Val de Loire	52,0	47,3	48,9	34,0	46,1	85,3
Corse	53,4	ND ¹	46,9	33,3	44,2	82,4
DOM	56,0	39,4	67,7	27,3	47,2	81,1
Grand Est	51,8	41,2	44,8	28,8	45,5	85,6
Hauts-de-France	50,1	38,1	49,2	28,4	44,7	82,7
Île-de-France	56,3	39,6	51,4	29,9	51,8	77,4
Normandie	54,1	ND ¹	44,5	32,0	43,1	84,6
Nouvelle-Aquitaine	55,3	41,1	44,8	32,1	47,3	84,5
Occitanie	56,8	46,4	46,1	29,1	48,9	84,6
Pays de la Loire	51,9	40,5	47,9	35,9	47,6	83,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	59,2	32,7	46,1	32,9	50,0	84,9
Ensemble	55,1	40,8	48,1	31,3	48,8	82,8

1. Taux de féminisation non déterminé pour cause de secret statistique.